

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTE DE L'ENTRE-DEUX-MERS



www.cdc-portesentredeuxmers.fr

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de Communes

L'activité par compétences:

- le Développement économique et l'aménagement de l'espace**
- l'Action sociale**
- le Sport et la Culture**
- la Communication**

La Communauté de Communes en quelques mots ...

C'est 7 communes
et 14 912 habitants



Présentation de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers a été créée par l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2002. Elle est entrée en fonctionnement le 1er Janvier 2003.

Les hommes et femmes participant à l'existence de la Communauté de Communes ont pour objectif d'en faire un outil de préservation d'un territoire où il fait bon vivre grâce à l'existence de services en matière d'accueil de loisirs des enfants, d'activités sportives et musicales, de développement économique, de tourisme.

Ces éléments se retrouvent déclinés dans les compétences dont les communes ont doté la Communauté de Communes.



LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

Leur intérêt communautaire a été défini lors de la rédaction
De ses statuts.

Développement Economique, notamment les Zones d'Aménagement Concerté
(ZAC) d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace communautaire, notamment l'élaboration d'un Plan
Local d'Habitat (PLH)

Politique de logement social d'intérêt communautaire

Collecte, élimination et valorisation des déchets

LES COMPETENCES OPTIONNELLES

Politique d'action sociale

- *Petite enfance, enfance, jeunesse*
- *Personnes âgées ou en état de dépendance*
- *Transport transversal adapté à la demande*

Actions de développement culturel et sportif

Protection et mise en valeur de l'environnement



2010 a été l'occasion d'inaugurer une deuxième phase de réalisations intercommunales:

- Réhabilitation de l'ancienne Gare de Citon Cénac en gîte
- Participation au financement du gymnase du collège Camille Claudel de Latresne
- Réalisation des city-stades
- lancement du site internet

Et ce toujours dans le but de répondre aux besoins des 14 912 habitants du territoire (recensement INSEE 2008).



L'année 2010 a permis d'informatiser et de constituer le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes.

Le chantier Gironde Numérique s'est poursuivi durant l'été 2010

La réflexion sur l'état des digues a été approfondi

La Communauté de Communes est toujours un outil au service du progrès du territoire et de ses habitants.

La Communauté de Communes vit à travers le travail de **38 conseillers communautaires** issus des conseils municipaux. Ils définissent les axes stratégiques et politiques d'aménagement du territoire pour les années à venir.

La Communauté de Communes intervient au travers **d'une équipe de 32 agents titulaires** et 18 personnes contractuelles.

Afin de réaliser des économies d'échelle, les communes mettent à disposition environ **33 agents** pour répondre de manière efficace aux besoins de la population locale.

La Communauté de Communes exerce ses différentes compétences en lien avec d'autres établissements publics spécialisés :

-Pays Cœur Entre-Deux-Mers - SEMOCTOM - SAMD – SYSDAU - GIRONDE NUMERIQUE - OTEM



Le Conseil de Communauté, organe délibérant prend les décisions. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Bureau, composé du Président, des Vice-Présidents et d'un représentant supplémentaire par commune, est chargé d'impulser et d'arbitrer de nouveaux projets.

Les Commissions spécialisées ont pour mission de préparer les projets de décision ainsi que les dossiers qui seront soumis au Conseil de Communauté.

Les domaines d'intervention de la Communauté de Communes se répartissent en 2 catégories : les compétences obligatoires et les compétences optionnelles.

La Communauté de Communes est dotée de ressources et de fiscalité propres.

Les recettes principales proviennent de :

- l'Etat qui apporte une **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**,
- des entreprises via la **Taxe Professionnelle, supprimée à compter du 1er Janvier 2010**,
- de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**.
- Des subventions de fonctionnement versées par le Conseil Général (CG) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Les acteurs politiques : le Conseil Communautaire

Commune	délégué titulaire		délégué suppléant	
	Prénom	Nom	prénom	Nom
BAURECH	Jean	MERLAUT	Jean-François	AMOUROUX
	Daniel	MODET	Dominique	HERMOSO
	Jean	SECLEVE	Pascale	WIEHN
CAMBES	Danièle	AGUILLON	Dany	DUTHEIL
	Jérôme	BOYE	Gérard	JULLIEN
	Bernard	CUARTERO	Stéphane	MUNOZ
	Edwige	ESPUGNE-DARSES	Monique	BARRIERE
CAMBLANES	Laurence	BOUYSSOU	Gérard	BONGIBAUT
	Joël	CHATAIGNAT	Michel	CROIZAT
	Jean-Philippe	GUILLEMOT	Philippe	GUAIS
	Marie-Line	MICHEAU-HERAUD	Marie-Ange	REY
	Sylvette	MOUFFLET	Annabelle	ROCA
	Guy	TRUPIN	Patrik	TRUPIN

Les acteurs politiques : le Conseil Communautaire

CENAC	Jean-Luc	CAMILIERI	Bruno	COLOMBIER
	Josette	DUBOURDIEU	Christian	COULAIS
	Simone	FERRER	Jean	DHOBIE
	Olivier	LAMOTHE	Thierry	LAUSSEUR
	Jean-François	SUBRA	Richard	RADUCANU
LATRESNE	Paul-Louis	BERTIN	Jean-Yves	BERGOGNAT
	Laurent	CHEVALLIER-LECHAT	Martine	DURRUTY
	Francis	DELCROS	Ronan	FLEHO
	Emmanuel	GODMET	Isabelle	LEURENT
	Bruno	GRAVIER	Jean-Louis	LOPEZ
	Michèle	MANOUVRIER	Christophe	MAUREL
	Sébastien	MORIZOT	Vincent	MICHELET
	André	VEYSSIERE	Laurent	SARTRE

Les acteurs politiques : le Conseil Communautaire

QUINSAC	Michel	AUDIBERT	Roland	COIFFE
	Pierre	BARDIN	Florence	GIROULLE
	Lionel	FAYE	Xavier	GRANGER
	Philippe	FRANCY	Patricia	SIMON
	Patrick	PEREZ	Eric	SOENEN
SAINT- CAPRAIS DE BORDEAUX	Christian	BRUNETIERE	Stéphanie	VENTURA-FORNOS
	Guy	COUSTAL	Sylvie	SAGUEY
	Bertrand	DARRACQ	Martine	FRANCILLON
	Martine	DIEUAIDE-NOUBHANI	Valérie	KIFFER
	Mickaël	FELLONNEAU	Stéphane	LANUSSE
	Hélène	LEFEVRE	Odette	MAGNIER
	Brigitte	MARQUAIS	Katia	BOUEY

Les acteurs politiques: Le Bureau communautaire

Commune	Prénom	Nom	
BAURECH	Jean	MERLAUT	VP Chargé des finances, de l'administration générale
	Jean	SECLEVE	
CAMBES	Bernard	CUARTERO	Président Chargé de la Communication
	Edwige	ESPUGNE-DARSES	
CAMBLANES	Guy	TRUPIN	VP Chargé de la culture
	Jean-Philippe	GUILLEMOT	
CENAC	Simone	FERRER	VP Chargée de la voirie, des travaux
	Olivier	LAMOTHE	

Les acteurs politiques: Le Bureau communautaire

LATRESNE	Francis	DELCROS	VP Chargé du développement économique et de l'aménagement de l'espace
	Sébastien	MORIZOT	
QUINSAC	Lionel	FAYE	VP Chargé de l'action sociale
	Michel	AUDIBERT	
SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX	Mickaël	FELLONNEAU	VP Chargé des sports
	Christian	BRUNETIERE	

Le personnel intercommunal

Direction des services: Julian SANABRIA

Développement économique, aménagement de l'espace: Cécil CLEMENCEAU-MAZON

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse: Vincent VIRMONT

Comptabilité, personnel, secrétariat : Isabelle ROUSSEL

Accueil, inscriptions: Agnès MORELLET

Secrétariat, communication : Isabelle GIRARD

Interventions techniques : Marc LHERT

Le personnel intercommunal intervenant sur les services à la population

Martial ESNAL, Directeur des Ecoles Multi-Sports, directeur des Sports
Vacances, référent sport de la CdC

Béatrice LAFLEUR, Animatrice Relais Assistantes Maternelles

Anthony ARRIAU, Directeur Halte Garderie située à Camblanes

Monique GIRALT, Directrice Accueil Péri Scolaire (APS) Baurech

Patricia VACHER, Directrice APS Cambes

Laëtitia COMBES, Directrice APS Camblanes-et-Meynac

Myriam BENARD, Directrice APS Cénac

Fabrice VARISCO, Directeur APS Latresne

Sylvie CHAILLOT, Directrice APS Quinsac

Sylvie ROBERT, Directrice APS Maternel Saint Caprais

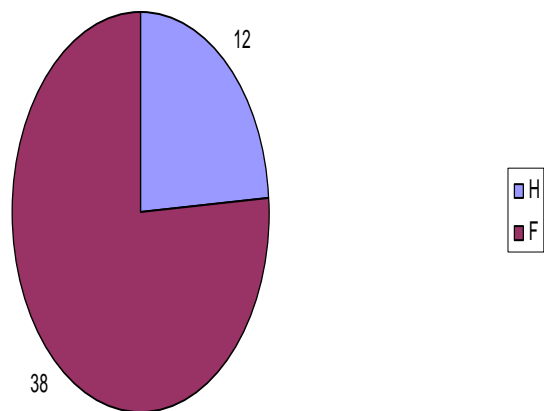
Ludovic EVARD, Directeur APS Elémentaire Saint Caprais

Mohammed KAYA, Directeur du CLSH 3/12ans

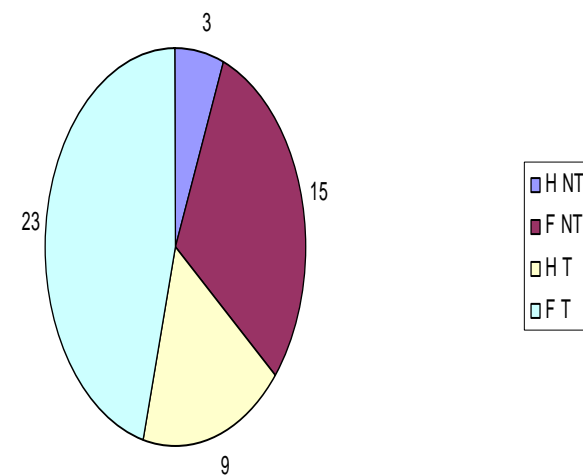
Nathalie Le Bail, Directrice de l'Espace Jeunesse

Les effectifs de la Communauté de Communes

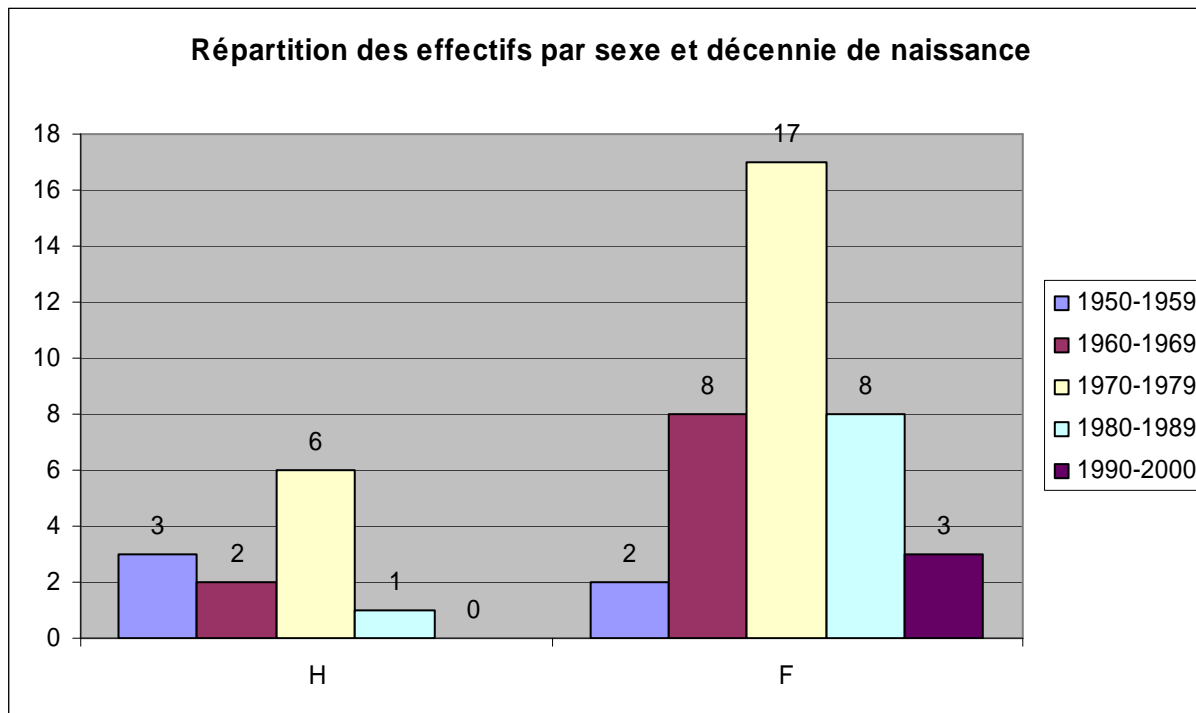
EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAR SEXE



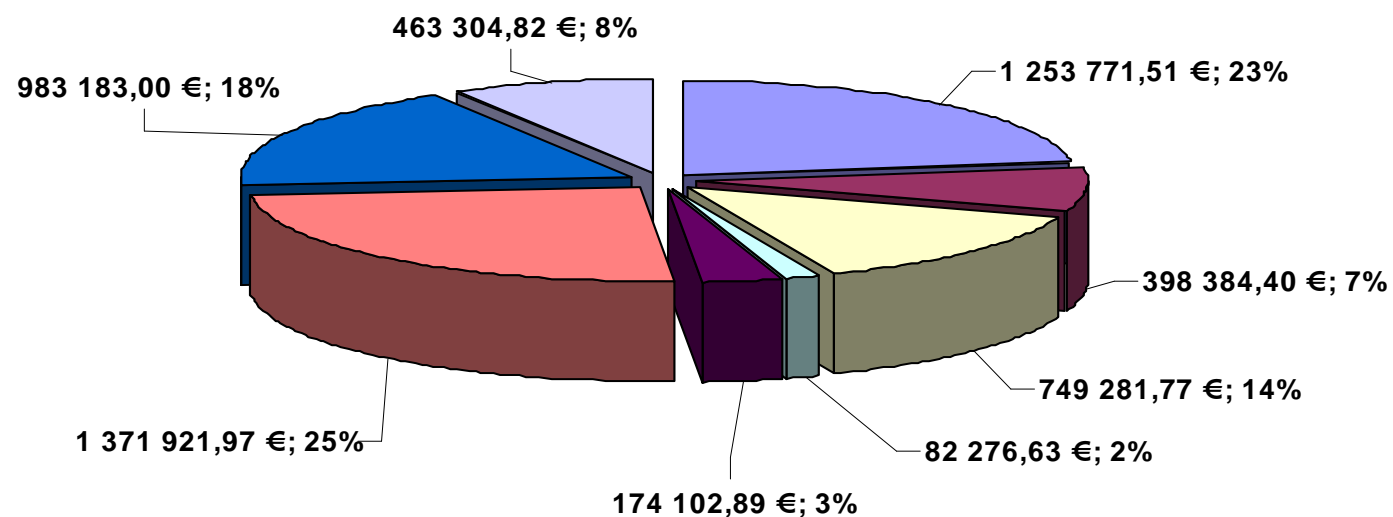
Répartition du personnel par sexe et par catégorie



Les effectifs de la Communauté de Communes



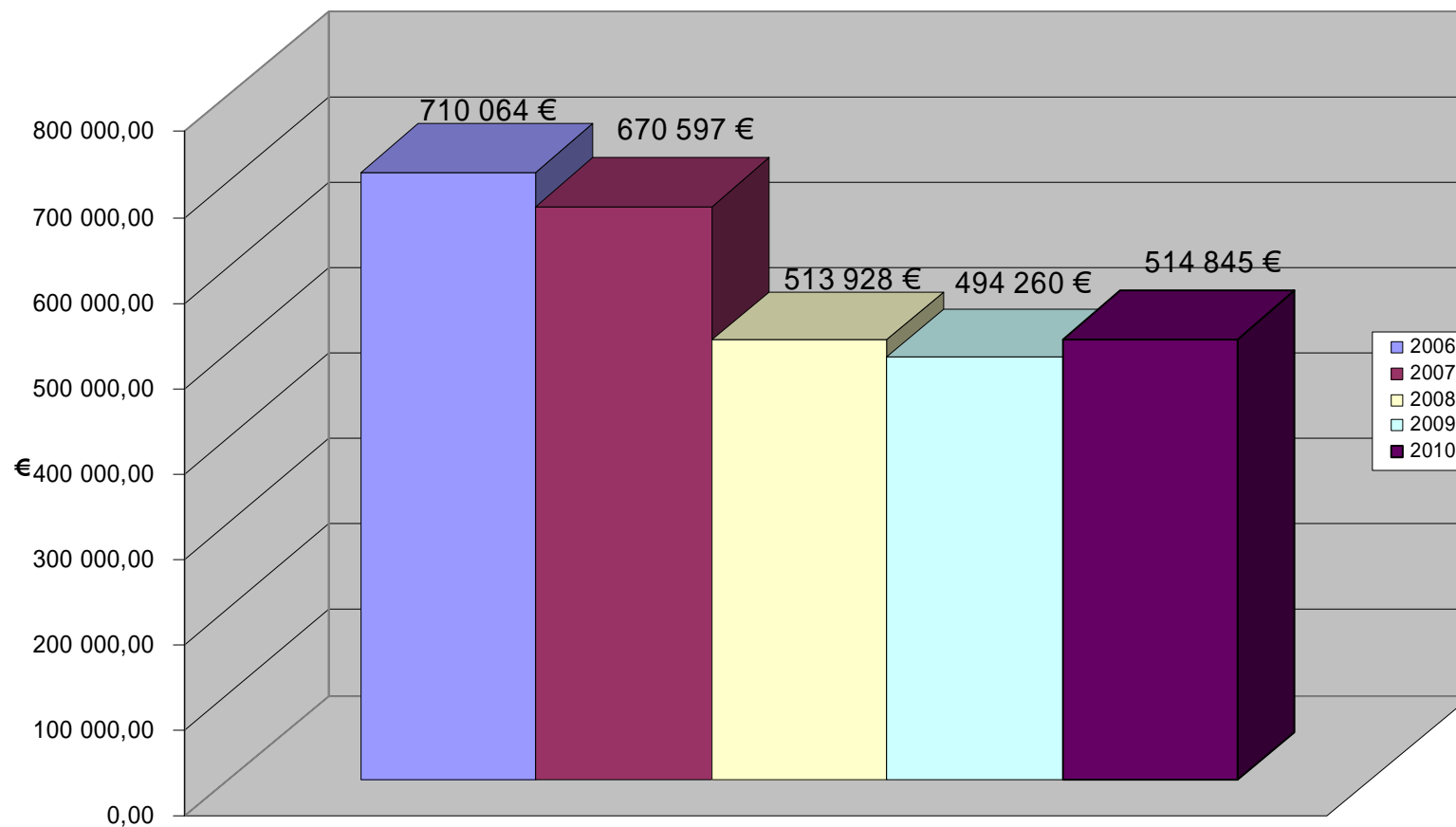
DEPENSES REALISEES EN 2010



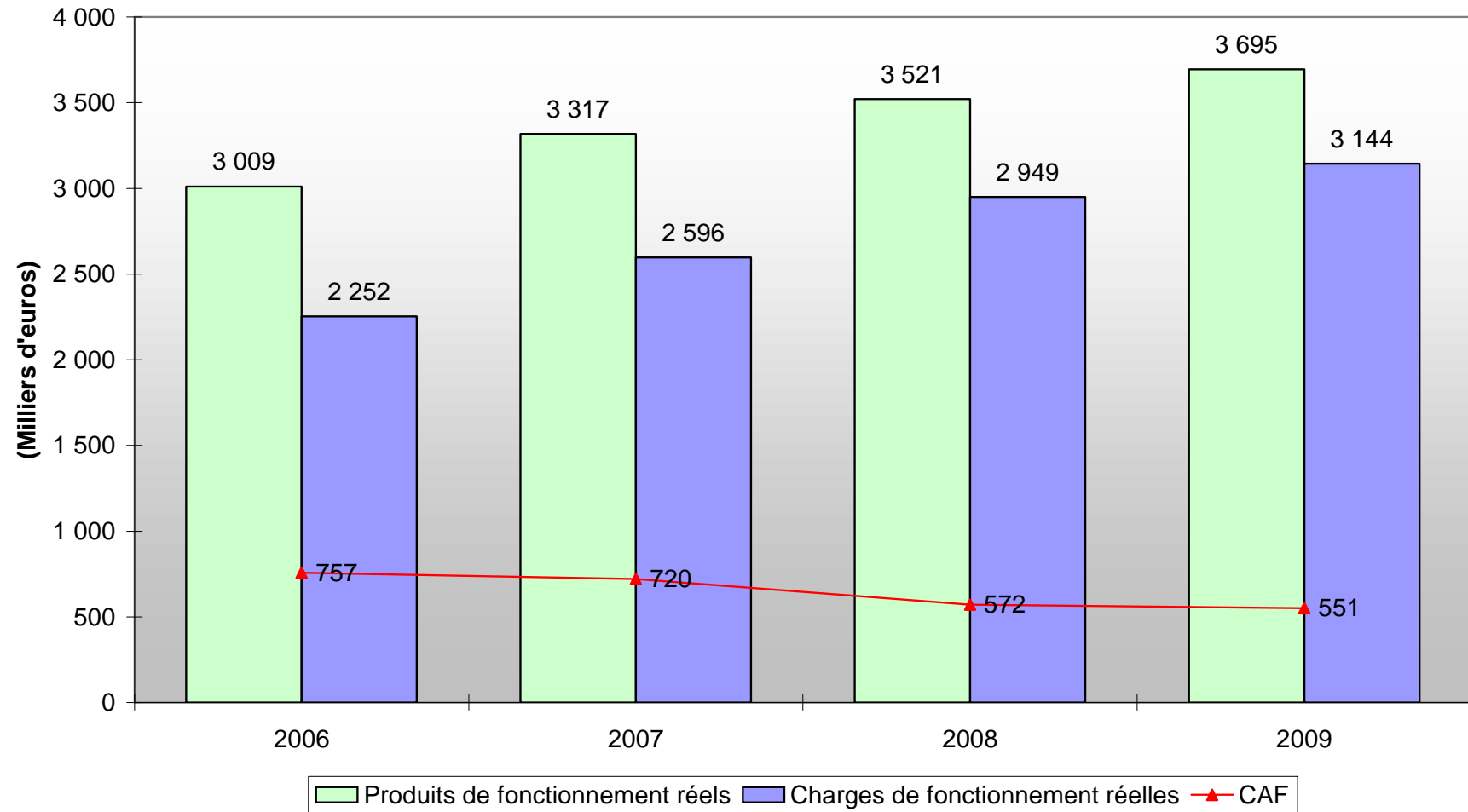
■ PEEJ	■ DEVT ECO, AMNGT TERR, ENV, TOURISME
■ SPORTS	■ CULTURE ET COM
■ ACTION SOCIALE/TRANSPORT ADAPTE	■ ORDURES MENAGERES
■ REVERSEMENT AUX COMMUNES	■ ADM GALE

L'évolution des finances de la Communauté de Communes 2006/2010

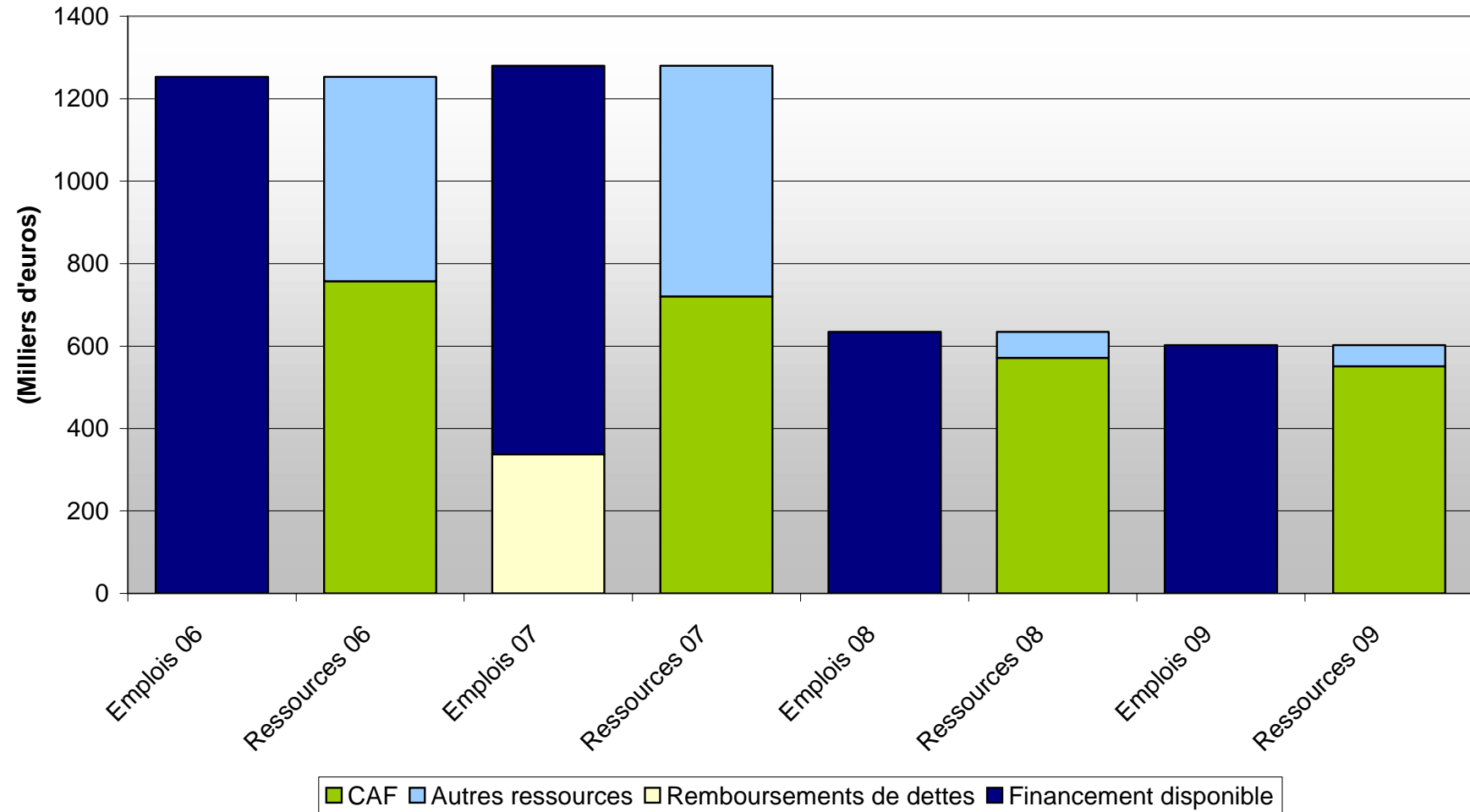
Excédents de fonctionnement dégagés



Evolution de la CAF



Financement disponible



L'évolution des finances de la Communauté de Communes 2006/2010

2010, année de transition avant le bouleversement fiscal local.

La Taxe Professionnelle n'existe plus depuis le 1er Janvier 2010.

L'année 2010 a été une année de transition, permettant aux services fiscaux de l'Etat de finaliser la réforme consistant à supprimer l'impôt « clé de voûte » de la fiscalité locale. En effet, la Taxe Professionnelle Unique était le principal impôt recouvré par les intercommunalités. Il a été remplacé par un « panier » de recettes fiscales, incluant notamment une part non négligeable de Taxe d'Habitation, auparavant perçue par les Départements.

La suppression de la Taxe Professionnelle a donc consisté à remplacer des recettes fiscales provenant de l'activité économique et payées par les entreprises, par une part de fiscalité moindre payée par les entreprises (Cotisation Foncière des Entreprises et Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et une part plus conséquente de fiscalité locale payée cette fois par l'habitant.

L'évolution des finances de la Communauté de Communes 2006/2010

A cet effet, les élus communautaires ont dû au mois d'Octobre 2010, avec très peu d'informations, décider d'une politique d'exonération en matière de taxe d'habitation pour pouvoir percevoir cette part de taxe d'habitation à compter de 2011.

Les élus ont fait le choix de reconduire la politique d'abattements qu'avait mis en place le Département pour faire en sorte que la pression fiscale subie par l'habitant n'augmente pas ou très peu.

De fait, le « panier de recettes fiscales » venu remplacer la Taxe Professionnelle risque d'évoluer moins rapidement que celle-ci. L'année 2011 sera l'année de pleine effectivité de la suppression de la Taxe Professionnelle.

Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Les membres de la commission développement économique

PRESIDENT : Francis DELCROS (Latresne)

MEMBRES :

Baurech : Jean-François AMOUROUX, Jean SECLEVE,

Cambes : Jérôme BOYE, Jean-Paul NOGUES

Camblanes et Meynac : Jean-Philippe GUILLEMOT, Sylvette MOUFFLET

Cénac : Olivier LAMOTHE, Thierry LAUSSEUR, Jean DHOBIE

Latresne : Emmanuel GODMET, Laurent CHEVALLIER-LECHAT,
Jean-Louis LOPEZ, Christophe MAUREL

Quinsac : Philippe FRANCY, Xavier GRANGER

Saint-Caprais de Bordeaux : Christian BRUNETIERE, Bertrand DARRACQ



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Zones d'Activité : réalisation étude Rudolf&Strauch en 2009

Conclusions :

Optimisation du nombre d'entreprise par une densification et un système hydraulique innovant dans la prise en compte des prescriptions PPRI.

Intégration paysagère et charte d'implantation pour les entreprises.

Une ouverture sur le fleuve permettant un développement touristique et de loisir.

Suites à donner : étudier la mise en place d'un dossier loi sur l'eau et la réalisation d'un programme d'aménagement.



Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Zones d'Activité : lancement d'une étude loi sur l'eau

Contexte :

2009: restitution de l'étude Rudolf & Strauch (voir supra)

2010: afin de mettre en œuvre les préconisations de l'étude, nécessité de valider leur faisabilité technique.

→ Lancement d'une étude loi sur l'eau: analyse des compensations hydrauliques et impact environnemental des mesures préconisées.

Attendu :

Pouvoir déposer auprès de l'Etat un dossier d'autorisation loi sur l'eau permettant par la suite la réalisation des aménagements préconisés dans le cadre de l'étude Rudolf & Strauch.

Lancement de la consultation durant l'été 2010, démarrage de l'étude au mois d'Octobre 2010.

Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Développement touristique : Instauration de la Taxe de Séjour

Genèse : En 2007 l'OTEM a mis en place une réflexion sur la possibilité de mettre en place la taxe de séjour

Objectifs : trouver de nouvelles ressources afin de soutenir par la mise en place d'équipement, par la professionnalisation des acteurs touristiques, le tourisme dans l'Entre deux Mers. Potentiel financier = 9300€

Territoires concernés : 12 CDC (158 communes) dont 9 l'ont mis en place



Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Développement touristique : Instauration de la Taxe de Séjour

Mise en place : plusieurs réunions du comité technique et du comité de pilotage (mis en place fin 2008), réunions avec les hébergeurs, instauration de la taxe en conseil communautaire du 19 mai 2009 pour une application au 1^{er} novembre 2009.

Outils : l'animation de la Taxe de séjour est confiée à l'OTEM. Un site internet et une solution web sont mis à la disposition des hébergeurs pour réaliser leur déclaration en ligne (exception faite du paiement).



Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Montant de Taxe de Séjour perçu au bout de la première année de mise en œuvre: 6 612.00€

Nombre d'hébergeurs recensés:

De 23 à l'origine à 30 hébergeurs déclarants aujourd'hui.

L'instauration de la taxe de séjour a ainsi permis d'établir un dialogue et de repérer les hébergeurs du territoire.



The screenshot shows a web browser window displaying the Jimdo website. The page title is "Accueil - taxesejours jimdo page! - Windows Internet Explorer". The URL is "http://taxesejour.jimdo.com/". The page features a navigation menu with items: Accueil, Informations pratiques, Déclarations, Registres, Tableaux, Tarifs à afficher, and Contacts. The main content area is titled "Taxe de séjour, mode d'emploi" and includes a section "Les hébergeurs et la taxe de séjour". This section explains that since November 1, 2009, hosts are subject to the tourist tax, which is collected by the client based on the number of nights. It also mentions that hosts act as intermediaries in the collection process. A sidebar on the left contains a search bar, a "Ajouter comme ami" button, and a "Hébergez Votre Site 14" section with various offers. The bottom of the page lists "Les outils mis à disposition des hébergeurs" and provides instructions on how to use the provided documents, such as the tariff sheet and the register.

Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Développement touristique : Aboutissement des travaux de réhabilitation – lancement du gîte d'étape et de séjour.

- Démarrage des travaux: Octobre 2009
- Fin des travaux: fin Mai 2010
- Juin: achat du mobilier, installation du mobilier
- Deuxième trimestre 2010: appel à candidature pour délégation de la gestion du gîte.
- Juin 2010: mise en place d'un site internet dédié en partenariat avec l'OTEM, partenaire indispensable du projet
- Juillet 2010: ouverture du gîte d'étape et de séjour aux premiers touristes.
- Octobre 2010: inauguration du gîte d'étape et de séjour en présence de Mme la Sous-préfète de Langon.



Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Action vis-à-vis des entreprises : Opération Collective de Modernisation

Définition et cible : OCM est une opération de soutien pour la rénovation des outils de production des PME et TPE artisanales (moins de 10 salariés), il est composé d'un diagnostic de l'entreprise puis d'une aide financière.

Porteur : Syndicat Mixte du Pays Coeur entre 2 Mers

Exemples de travaux : Rénovation, réhabilitation ou sécurisation des locaux, mise en conformité, modernisation de l'outil de production, outillage et mobilier spécifique, rénovation de la vitrine....

Modalités de financement pour les aides individuelles:

- les entreprises doivent avoir réalisé un bilan conseil
- montant des travaux plafonné HT entre 6 000€ et 75 000€
- taux de financement public total de 25%
- financement alternatif : FISAC, Conseil Régional, Feader

Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Action vis-à-vis des entreprises : programme LEADER

Contexte : L'Union européenne, dans le cadre des fonds qu'elle dédie au développement des territoires, a lancé un appel à candidatures pour la période 2007/2013 auquel le Pays Coeur Entre-deux-Mers a répondu.

Objectif : lever des fonds pour financer des actions des cdc (collectivités et privés) adhérentes au Pays (SYTECEM)

Contenu de la candidature pour la CDC : actions touristiques, actions commerciales, actions services aux entreprises,....

Etat d'avancement du dossier :

Date du dépôt Candidature : décembre 2007

Réponse favorable le 21 avril 2008

Montant de l'enveloppe allouée au Pays Coeur Entre Deux Mers: 1 400 000 €

Recrutement d'une chargée mission pour la mise en place et le fonctionnement du dispositif février 2009.

Signature de la convention Leader le 4 octobre 2009 entre :

- Le Président du GAL Pays Coeur Entre-deux-Mers (M. Darmian)
- Le Préfet de la Région Aquitaine,
- L'ASP (ex-cnasea)
- Le Président du Conseil Régional d'Aquitaine

Amenagement de l'Espace Communautaire : poursuite du travail de réflexion sur les digues (étude Iris BIZON)

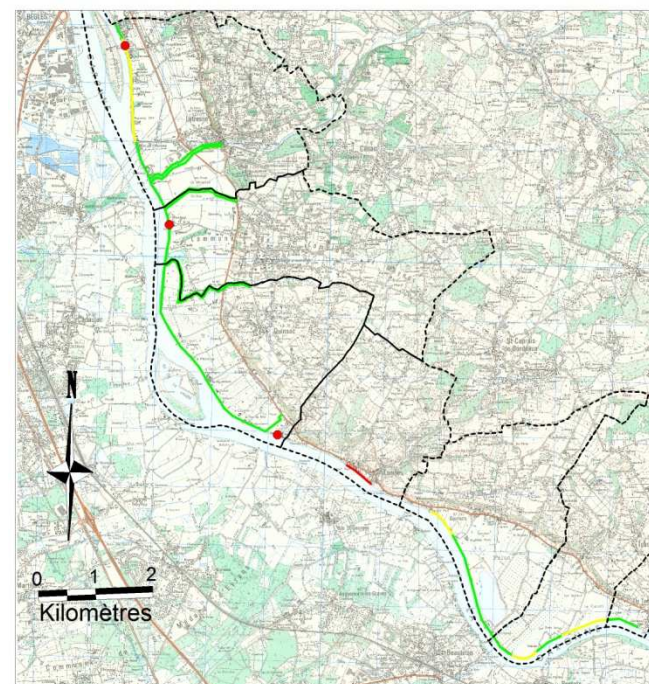
Contexte : janvier 2008 visite des services de l'Etat afin de rappeler les obligations en matière d'entretien des digues, de prévenir sur la mise en application du décret de 2007 et du classement des digues à venir.

2009 : réflexion sur la reconquête du fleuve et donc ses berges et ses digues.

2010: poursuite de la réflexion par l'approfondissement de l'étude de l'état général des digues via une approche plus juridique de la question.

Mise en œuvre : constitution d'un groupe de travail composé d'élus représentants des communes et de personnes référentes sur le sujet.

Etat général des digues



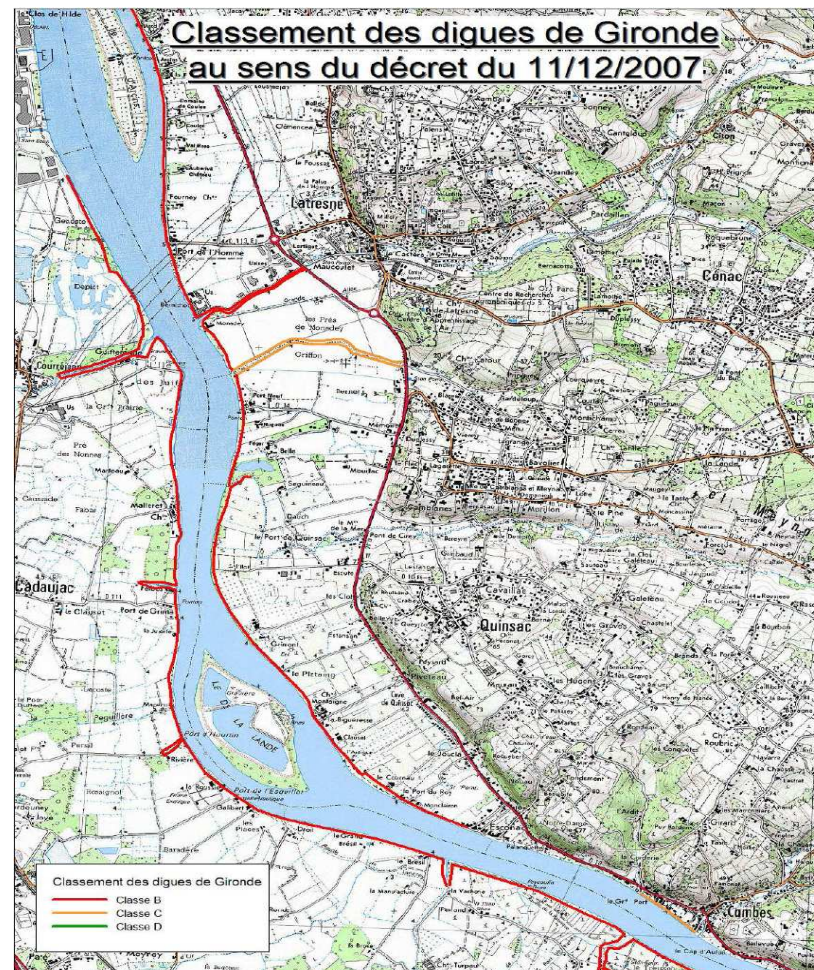
Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Amenagement de l'Espace Communautaire : poursuite du travail de réflexion sur les digues (étude Iris BIZON)

Actions : commande d'une étude juridique sur la gestion des digues.

Objectif de l'étude : avoir une vue sur l'ensemble des textes règlementaires relatifs à la gestion des digues et connaître les obligations de chacun des acteurs institutionnels.

Réalisation : de juillet à septembre 2010 par une étudiante de l'université Montesquieu Bordeaux IV



Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Aménagement de l'Espace Communautaire : Gironde Numérique, lancement des travaux



Rappel du contexte :

2004 le Conseil Général a souhaité que le département accède à la meilleure couverture haut débit possible.

Août 2007 est créé le syndicat mixte Gironde Numérique à qui est confié cette mission.

2008 : Etude et choix du mode de gestion pour la réalisation

des travaux d'infrastructures : Contrat de Partenariat Public Privé (PPP). Lancement de la consultation pour la désignation du partenaire. Recrutement de l'équipe Gironde Numérique

Faits 2010 : 5 bureaux et 5 Comités syndicaux se sont réunis,

Implication CDC :

Versement de la cotisation : 5 124 €

Versement d'une participation aux investissements de 15 000€

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

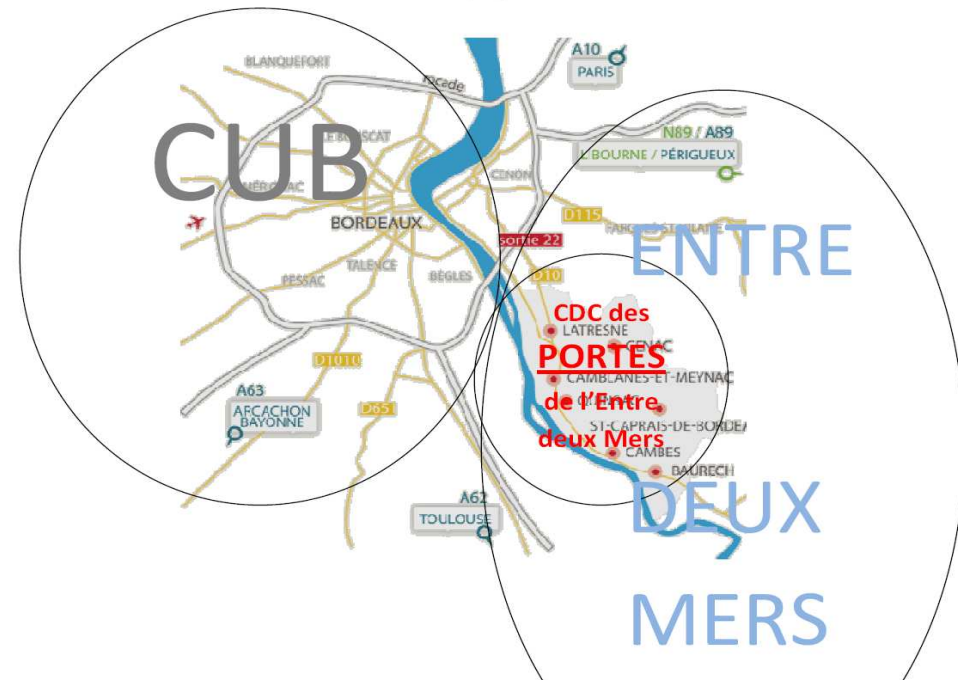
Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Aménagement de l'Espace Communautaire : SCoT. élaboration d'un Porter à Connaissance

La commission Aménagement de l'espace a soumis aux membres du Bureau communautaire un Porter à Connaissance faisant le point sur les objectifs de la CdC en matière d'aménagement du territoire à l'horizon 2030 dans le cadre de sa participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire urbaine bordelaise à laquelle appartient la CdC.



PORTER A CONNAISSANCE SCoT
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE
DEUX MERS
2010



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Le développement économique et l'aménagement de l'espace

Aménagement de l'Espace Communautaire : SCoT, élaboration d'un Porter à Connaissance

Le Porter à Connaissance a été transmis au SYSDAU chargé de l'élaboration du SCoT.

Plusieurs réunions et ateliers ont eu lieu au cours de l'année dans le but de préparer le SCoT.

Etat d'avancement au 31
Décembre 2011: présentation
des premières orientations du
PADD



L'action sociale

Les membres de la commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

PRESIDENT : Lionel FAYE (Quinsac)

MEMBRES :

Baurech : Pascale WHIEN, Dominique HERMOSO

Cambes : Danièle AGUILLON, Edwige ESPUGNE-DARSES

Camblanes et Meynac : Marie-Line MICHEAU, Laurence BOUYSSOU,
Marie-Ange REY

Cénac : Josette DUBOURDIEU, Christian COULAIS, Jean-Luc
CAMILIERI

Latresne : Martine DURRUTY, Michel MANOUVRIER

Quinsac : Patrick PEREZ, Lionel FAYE

Saint-Caprais de Bordeaux : Martine DIEUHAIDE-NOUBHANI,
Laurence LEFEVRE, Katia BOUEY



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Carte des services scolaires, périscolaires et extrascolaires



- ▼ Bureau administratif de la CdC
- Ecoles
- ◆ Collège
- Lycée professionnel
- △ Accueil Périscolaire mixte
- ▲ Accueil Périscolaire Maternel
- ▲ Accueil Périscolaire Elémentaire
- Relais Assistantes Maternelles
- Halte garderie
- ◆ Crèche
- ▲ Ludothèque
- ◆ Centre de Loisirs

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Les différentes structures :

- Halte Garderie intercommunale située à Camblanes-et-Meynac

Elle accueille les 0-3 ans à hauteur de 15 heures hebdomadaires.

Une équipe de trois animatrices et un directeur assure un accueil en conformité avec la réglementation en vigueur, de 20 enfants le matin et 15 enfants l'après-midi.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 12h15 et de 13h00 à 18h30 (le vendredi 17h30).

La structure est ouverte 172 jours par an.

- Multi-Accueils situés à Latresne

Ils sont gérés par l'association loi 1901 « Petit à Petit ».

Le premier est ouvert à 20 enfants principalement en accueil régulier (crèche)

Le second est ouvert à 15 enfants principalement en accueil occasionnel (halte-garderie).

Les structures sont ouvertes toute la journée de 8h00 à 18h00 pour la première et 7h45 à 18h45 pour la seconde.

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Les différentes structures :

- **RAM = Relais Assistantes Maternelles** propose :

Une aide aux parents pour la recherche d'un mode de garde (essentiellement en accueil individuel auprès d'une assistante maternelle).

Un conseil pour l'élaboration des contrats passés entre les parents et des assistantes maternelles.

L'aide à la professionnalisation des assistantes maternelles par l'organisation de réunions thématiques, de formations, d'ateliers pratiques...

- **APS = Accueil Péri-Scolaire.**

Lieu d'accueil des enfants des écoles maternelles et primaires pendant le temps périscolaire (avant et après les heures de classe). Du personnel qualifié assure des animations et veille à leur qualité et originalité.

Modalités de fonctionnement : 1 agent d'animation qualifié a en charge un groupe de 10 enfants de 3-6 ans et 14 enfants de 6-12 ans.

8 APS sur la CdC, un sur chaque école de chaque commune.

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Les différentes structures :

- **EMA = Ecoles Multi-Activités.**

Temps d'animation périscolaire (après l'école) pour les enfants des écoles primaires pendant lequel des activités de découverte sportive, artistique et culturelle sont proposées.

Les EMA se déclinent de 2 façons, via les Parcours de Découverte Artistique et les Ecoles Multi-Sports.

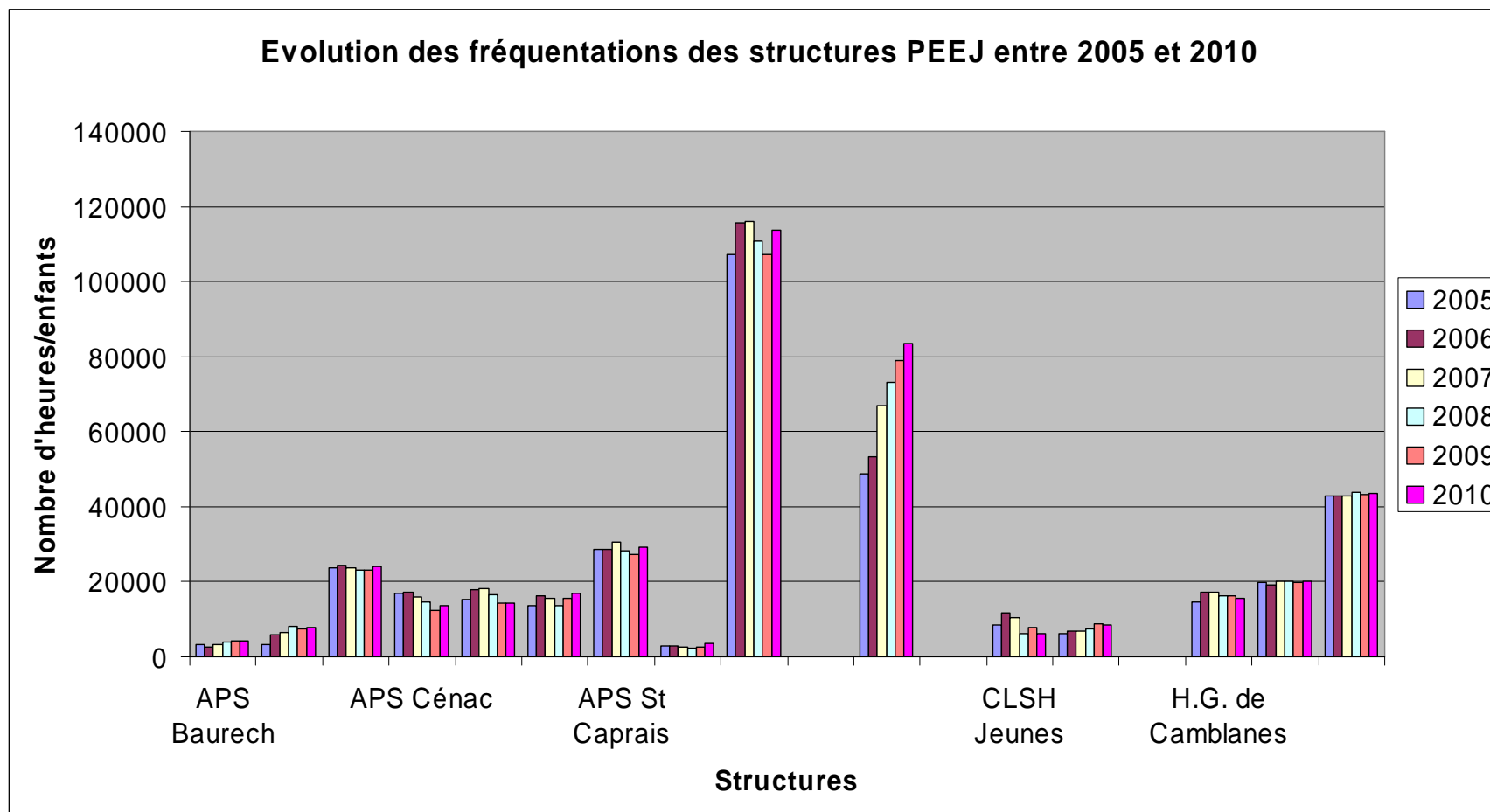
- **CLSH = Centre de Loisirs Sans Hébergement.**

Lieu d'accueil pour les enfants âgés de 3 à 17ans pendant le temps extrascolaire (mercredis et vacances scolaires). Les CLSH sur le territoire Intercommunal se déclinent sur trois structures différentes

- Le CLSH intercommunal 3-12 ans situé à Quinsac,
- Le Sport-Vacances 7-12 ans
- L'Espace Jeunesse 12-17 ans en attente de lieu fixe...

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Évolution des fréquentations sur les structures PEEJ entre 2005 et 2010



L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Évolution des fréquentations sur les structures PEEJ entre 2005 et 2009 : Commentaires

Stagnation de l'évolution des effectifs des structures petite enfance (0-3 ans)

Les effectifs des établissements d'accueil du jeune enfant n'évoluent plus depuis plusieurs années car les structures ont atteint leur capacité d'accueil maximale.

L'offre en accueil régulier est déficitaire sur le territoire : 25 places en régulier pour 473 enfants de 0 à 3 ans au 1er janvier 2010.

De ce fait, les structures petite enfance de type crèche ont des taux d'occupation supérieurs à 90 %.

Forte augmentation des effectifs sur les structures extrascolaires enfance (3-11 ans)

Demande des familles croissante d'année en année, notamment sur le centre de loisirs intercommunal 3-12 ans situé à Quinsac.

Liste d'attente importante sur le centre de loisirs les mercredis (jusqu'à 30 enfants sur liste d'attente en début d'année scolaire 2009/2010) et sur le mois juillet 2009 (jusqu'à 30 enfants sur liste d'attente).

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Le personnel enfance et jeunesse :

Commentaires :

Les agents petite enfance / enfance et jeunesse représentent 89 % du personnel régulier de la Communauté de Communes.

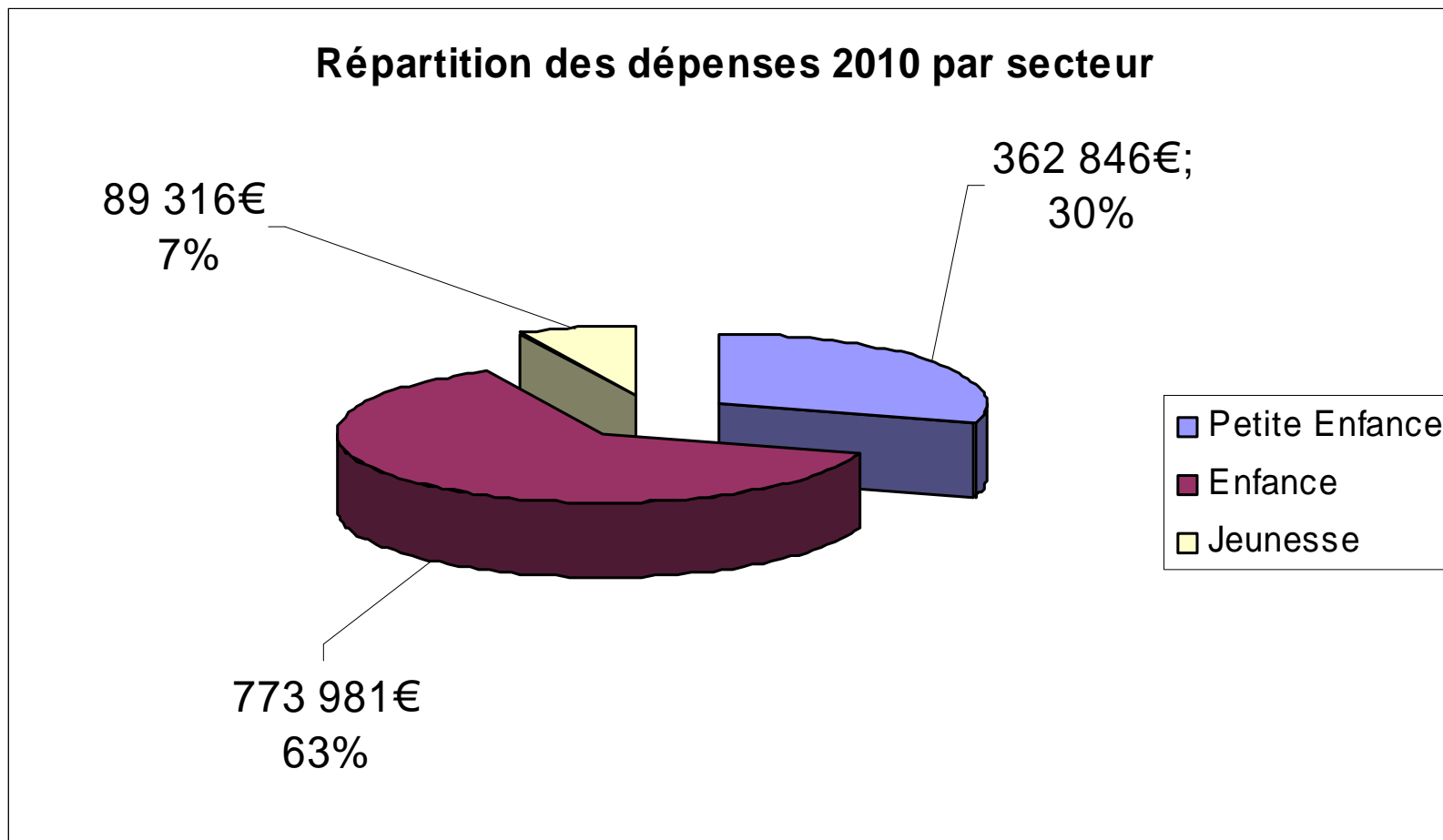
En période de vacances scolaires la communauté de Communes se renforce en agents d'animation occasionnels en effectuant jusqu'à 14 recrutements supplémentaires par mois.

Les chiffres 2010 à retenir

- **1 230 778€ : dépenses directes de la CdC pour la petite enfance, enfance et jeunesse**
Dépenses en augmentation régulière depuis 2003.
931 129€ en 2006 soit une augmentation de 32%
- **453 067€ : reste à charge de la CdC**
Ce montant représente 37% des dépenses liées à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Il représentait 25 % en 2006. L'augmentation de la prise en charge par la CdC est à mettre en lien avec la création du Contrat Enfance et Jeunesse signé avec la CAF en 2006.
- **236 131€ de participation des familles**
Soit une augmentation de 31 % par rapport à 2005, essentiellement due à une augmentation d'activité de la CdC

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Répartition de la totalité des dépenses liées au fonctionnement des structures petite enfance, enfance et jeunesse (chap 11, chap 12, chap 65)



L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Coût de revient des structures pour l'accueil d'un enfant pendant une heure

	Coût de revient
BAURECH	3,92 €
CAMBES	4,28 €
CAMBLANES	3,08 €
CENAC	3,11 €
LATRESNE	3,82 €
QUINSAC	3,21 €
SAINT CAP M	4,00 €
SAINT CAP E	2,15 €
Sous total APS	3,26 €
EMA	4,69 €
CLSH 3-12 ans	3,83 €
CLSH JEUNES	8,51 €
SPORTS VACANCES	4,71 €
HG CAMBLANES	8,80 €

Commentaires :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) participe au financement du fonctionnement de ces structures:

- dans la limite de 4€ par enfant accueilli par heure (coût de revient) pour les APS et le CLSH.
- dans la limite de 7.22€ par enfant accueilli par heure pour les multi-accueils et halte-garderie.

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Le partenariat: signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour la période 2010-2013.

Les principaux objectifs inscrits dans le contrat et à atteindre durant la période:

En matière de petite enfance:

- Renforcement de l'accueil régulier en structure collective par la construction d'un multi-accueil supplémentaire de 25 places
- Mise en place d'un Relais Enfance pour répertorier l'ensemble des demandes d'accueil de jeune enfant et les répartir en fonction des possibilités (accueil régulier collectif, accueil par assistant maternel)
- Modification du fonctionnement de la halte garderie intercommunale de Camblanes-et-Meynac pour permettre la prise de repas sur place

En matière d'enfance:

- Augmentation du nombre de places d'accueil en ALSH 3-12 les mercredis et les vacances scolaires par la création d'une annexe à l'ALSH intercommunal de Quinsac

L'action sociale: la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

En matière de Jeunesse:

- Renforcement de l'équipe d'animation par le recrutement d'un agent supplémentaire
- Construction d'une structure pour la jeunesse

L'action sociale

Les membres de la commission action sociale

PRESIDENT : Lionel FAYE (Quinsac)

MEMBRES :

Baurech : Pascale WHIEN, Dominique HERMOSO

Cambes : Edwige ESPUGNE-DARSES, Dany DUTHEIL

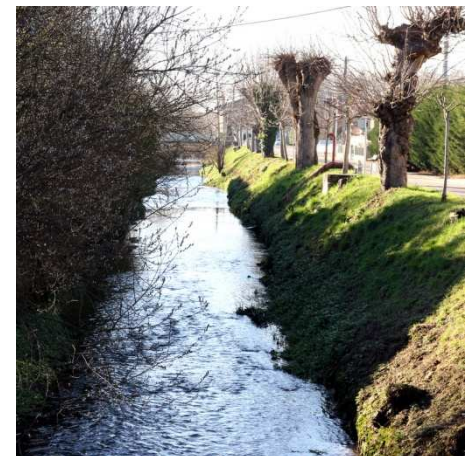
Camblanes et Meynac : Sylvette MOUFFLET Marie-ange REY, Guy TRUPIN

Cénac : Josette DUBOURDIEU

Latresne : Martine DURRUTY, Michèle MANOUVRIER

Quinsac : Mme SIMON,

Saint-Caprais de Bordeaux : Laurence LEFEVRE, Solène SORARU



L'action sociale

Le logement d'urgence

Utilisé par une seule famille sur l'année 2010 pour un séjour d'une durée très supérieure à ce qui est prévu dans les contrats. Toujours des difficultés pour reloger la personne

Les CCAS des communes restent chargés du travail d'accompagnement des personnes.

L'aide à domicile à travers la participation au Syndicat d'Aides Ménagères des Coteaux de Garonne.

Nombre de personnes bénéficiaires sur notre territoire: 340

Nombre d'agents du syndicat intervenant sur notre territoire: 62

Montant de la participation de la CdC: 52 045.20€, augmentation du montant de la cotisation qui est passé à 3.60€ par habitant.

L'action sociale

Le Transport adapté à la demande

Mise en place à compter de l'année 2007, à travers une délégation de compétence du Conseil Général, d'un service de transport adapté à la demande.

Service géré par l'association AITT. Intervention sur notre CdC et la CdC du Créonnais.

* 173 personnes utilisatrices du service en 2010 (contre 193 en 2009)

* 3 759 voyages effectués (en augmentation par rapport à 2009)

* Coût total du service: 78 657.23 €

* Les financements du service;

-recettes voyageurs: 7 954.00€

- aide du Conseil Général (50% déficit): 35 351.62€

- coût réel pour la CdC: 35 351.62€

Les membres de la commission sport

PRESIDENT : Mickael FELLONNEAU (Saint-Caprais de Bordeaux)

MEMBRES :

Baurech : Daniel MODET, Dominique HERMOSO

Cambes : Jérôme BOYE, Danièle AGUILLON

Camblanes et Meynac : Jean-Philippe GUILLEMOT, Patrick GUAIS,
Guy TRUPIN

Cénac : Thierry LAUSSEUR, Richard RADUCANU

Latresne : Sébastien MORIZOT, Ronan FLEHO, Laurent SARTRE

Quinsac : Philippe FRANCY, Mme SIMON

Saint-Caprais de Bordeaux : Stéphane LANUSSE, Valérie KIFFER

Le Sport et la Culture

Les statuts de la Communauté de Communes prévoient une liste des équipements sportifs de compétence intercommunale.

La piscine non couverte à Latresne

Période d'ouverture: les samedis du mois de Juin, puis du 03 Juillet au 18 Septembre, soit 68 jours d'ouverture.

Nombre d'entrées utilisées: 5 743.

Nombre moyen d'utilisateurs par jour d'ouverture (hors Accueils de loisirs de la CdC): 80 personnes

Pic de fréquentation: mercredi 20 Juillet, 243 utilisateurs.

Coût du service en 2010: 85 291.70€

Recettes réalisées: 11 075.00€ pour les entrées, 3 632.00€ pour les denrées (boissons, glaces...)

Le Sport et la Culture

Les structures sportives de proximité en accès libre, dites city-stades

Réalisation des plateformes en enrobé support à l'installation de la structure au mois de Juillet 2009.

Coût: 144 348.00€

Les travaux de fournitures et pose des structures se sont déroulés durant les mois de Mai à Juillet 2010.

Les équipements ont pu entrer en fonctionnement durant l'été 2010.

Coût total de l'opération: 447 117.79€



Les membres de la commission culture

PRESIDENT : Guy TRUPIN (Camblanes-et-Meynac)

MEMBRES :

Baurech : Pascale WHIEN, Dominique HERMOSO

Cambes : Danièle AGUILLON, Edwige ESPUGNE-DARSES,

Camblanes et Meynac : Joël CHATAIGNAT, Sylvette MOUFFLET

Cénac : Richard RADUCANU

Latresne : Christophe MAUREL, Ronan FLEHO, Laurent SARTRE,
Michèle MANOUVRIER

Quinsac : Xavier GRANGER, Stéphanie VENTURA-FORNOS

Saint-Caprais de Bordeaux : Bertrand DARRACQ, Odette MAGNIER

Le Sport et la Culture

Les manifestations et évènements culturels soutenus par la Communauté de Communes en 2010

Organisme	Imputation	Montant
Association Artemuse	6574	3 600.00€
Association Art de la Fugue	6574	3 600.00€
Parallèles Attitudes	6574	4 000.00€
Association Entre deux Rêves	6574	2 600.00€
Association Entre deux Rêves	6574	6 500.00€
Cénac en Jazz	6574	3 300.00€

La Communauté de Communes a également participé au financement du festival 8 jours pour l'art organisé par la municipalité de Camblanes-et-Meynac.

La Communication

Les membres de la commission communication

PRESIDENT : Bernard CUARTERO (Cambes)

MEMBRES :

Baurech : Jean-François AMOUROUX, Jean MERLAUT,

Cambes : Danièle AGUILLON, Edwige ESPUGNE DARSEES

Camblanes et Meynac : Sylvette MOUFFLET, Joël CHATAIGNAT

Cénac : Richard RADUCANU

Latresne : Christophe MAUREL, Ronan FLEHO, Laurent SARTRE, Michèle
MANOUVRIER

Quinsac : Xavier GRANGER, Stéphanie VENTURA-FORNOS

Saint-Caprais de Bordeaux : Bertrand DARRACQ, Odette MAGNIER

La Communication

Lancement du site internet de la Communauté de Communes au mois d'Avril 2010.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES
DE L'ENTRE-DEUX-MERS

7 COMMUNES / 14 701 HABITANTS / 5 762 HA

POURQUOI? C'EST QUI? COMMENT? COMMUNES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES COMPÉTENCES MARCHÉS PUBLICS ACTUALITÉS CONTACTS

Vous êtes ici : Accueil

ACCUEIL
ENFANCE & JEUNESSE
ÉCONOMIE & ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
ENVIRONNEMENT
SOCIAL
SPORT, LOISIR & CULTURE
TOURISME & PATRIMOINE
COMPTES RENDUS DE SÉANCES
INFORMATIONS PRATIQUES
AGENDA

Inscriptions 2011/2012 - Structures Enfance
Les inscriptions 2011/2012 sur les structures enfance (Accueil Périscolaire et Centre de Loisirs) se dérouleront du mardi 14 juin au jeudi 1er septembre inclus
[En savoir plus](#)

Espace Jeunesse - Eté 2011
Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à venir vous inscrire.
Inscriptions à partir du mardi 21 juin jusqu'au vendredi 01 juillet au local des jeunes les mardis et jeudis de 16h à 18h, les mercredis de 14h à 17h30 et le vendredi de 16h à 19h. Téléchargez le programme et la fiche d'inscription pour les activités.

Service-Public.fr

RESSOURCES & PUBLICATIONS CDC
Choisissez...

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS DIRECT

Transport Entreprises
Associations La Vigne et le vin
Bibliothèques Restauration
Travaux Événements culturels
Tourisme Actualités Photos
Déchetterie Tri sélectif Numéros d'urgence Centre de loisirs
Crèche Halte Garderie
Sports vacances Actions sociales
Développement du territoire

Accès aux informations relatives à la vie intercommunale

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

La Communication

Lancement du site internet de la Communauté de Communes au mois d'Avril 2010.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES
DE L'ENTRE-DEUX-MERS

7 COMMUNES / 14 701 HABITANTS / 5 762 HA

LATRESNE
CENAC
CAMLANES-ET-MEYNAC
SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX
QUINSAC
CAMBES
BAURECH

POURQUOI? C'EST QUI? COMMENT? COMMUNES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES COMPÉTENCES MARCHÉS PUBLICS ACTUALITÉS CONTACTS

Vous êtes ici : Pourquoi?

ACCUEIL
ENFANCE & JEUNESSE
ÉCONOMIE & ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
ENVIRONNEMENT
SOCIAL
SPORT, LOISIR & CULTURE
TOURISME & PATRIMOINE
COMPTES RENDUS DE SÉANCES
INFORMATIONS PRATIQUES
AGENDA

Service-Public.fr

RESSOURCES & PUBLICATIONS CDC
Choisissez...

INFORMATIONS PRATIQUES
Choisissez...

Pourquoi ?

Créée par l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2002, la **Communauté de Communes (CdC) des Portes de l'Entre-deux-Mers** a pris ses fonctions au 1er janvier 2003.

"Son rôle prioritaire est de mutualiser les projets de femmes et d'hommes élus et citoyens de communes adhérentes, dans la perspective d'un développement cohérent et harmonieux, à court, moyen et long terme, des services et des infrastructures sur le territoire de l'Entre-deux-Mers à coût maîtrisé."
Le Président, Bernard CUARTERO, Maire de Cambes

Au cours du mandat 2008/2014, la mise en commun des moyens guidera le travail de la Communauté de Communes.

La communauté de Communes est un outil au service du progrès du territoire et de ses habitants.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 28 juin - 18h00

PLAQUETTE

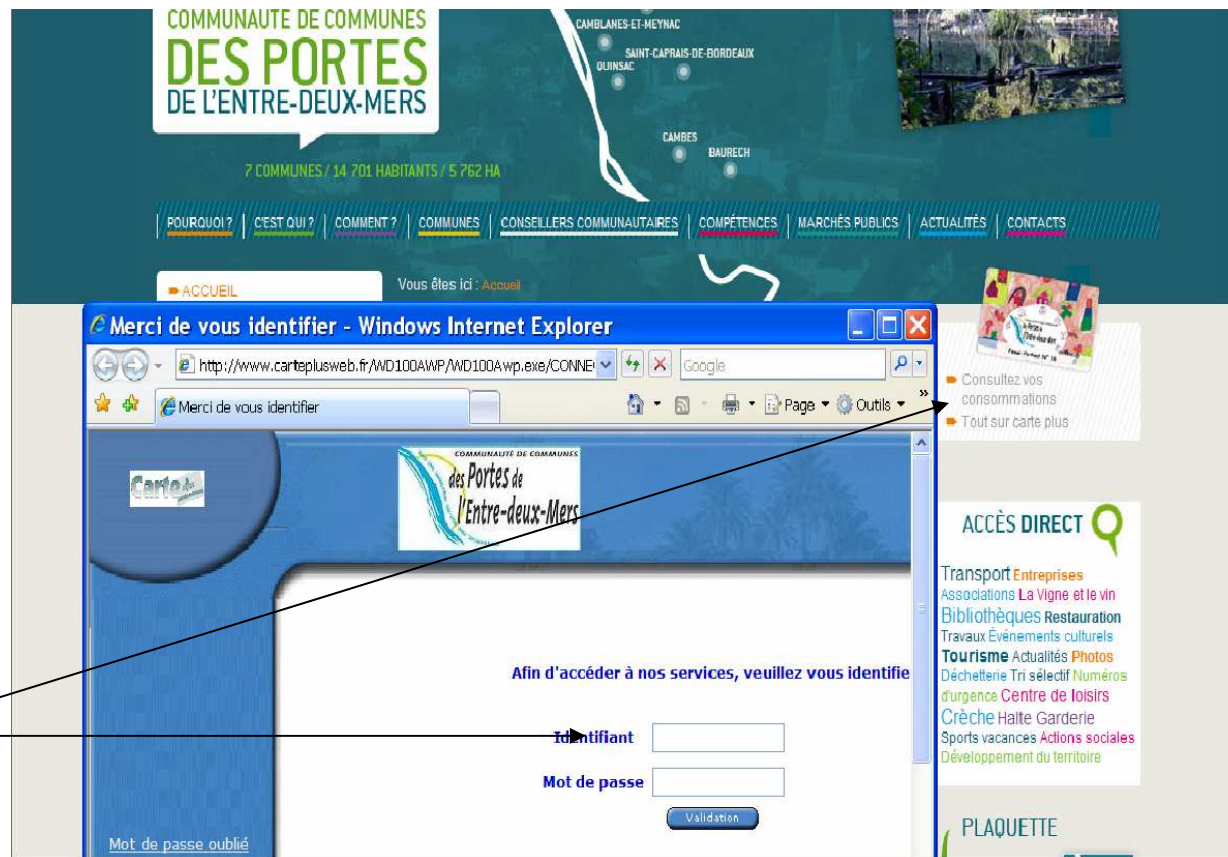
- Téléchargez la plaquette
- Voir l'agenda

Présentation des différentes compétences et actions de la CdC

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

La Communication

Lancement du site internet de la Communauté de Communes au mois d'Avril 2010.



Possibilité pour les parents de consulter leur compte APS/CLSH et de payer en ligne

La Communication

Lancement du site internet de la Communauté de Communes au mois d'Avril 2010.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES
DE L'ENTRE-DEUX-MERS

7 COMMUNES / 14 701 HABITANTS / 5 762 HA

LATRESNE
CENAC
CAMBLANES-ET-MEYNAC
SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX
QUINSAC
CAMBES
BAURECH

POURQUOI ? C'EST QUI ? COMMENT ? COMMUNES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES COMPÉTENCES MARCHÉS PUBLICS ACTUALITÉS CONTACTS

Vous êtes ici : Agenda

ACCUEIL
ENFANCE & JEUNESSE
ÉCONOMIE & ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
ENVIRONNEMENT
SOCIAL
SPORT, LOISIR & CULTURE
TOURISME & PATRIMOINE
COMPTE RENDUS DE SÉANCES
INFORMATIONS PRATIQUES
AGENDA

Service-Public.fr

RESSOURCES & PUBLICATIONS CDC
Choisissez...

INFORMATIONS PRATIQUES
Choisissez...

Agenda

Découvrez l'agenda des manifestations de JUIN à JUILLET sur le territoire de la Communauté de Communes.

L'agenda du mois de JUIN

Mardi 21 juin : Fête de la musique - 19h00 - 2h00 - Ancien stade Roland LAPORTE - **QUINSAC**

Vendredi 24 juin : Kermesse de l'école - **BAURECH**

Vendredi 24 au Dimanche 26 juin : Fête de la Saint-Jean par le Comité des Fêtes Bat - Toro de fuego - Feu de la Saint-Jean - **QUINSAC**

Samedi 25 juin : "Speed-booking" - 10h30 - Bibliothèque - **CAMBLANES-et-MEYNAC**

Samedi 25 juin : "La sélection de l'été" présentation de la sélection des jeux à emprunter pour l'été faite par les ludothécaires et les bénévoles de l'association - Ludothèque La Coccinelle - **CAMBLANES-et-MEYNAC** - [En savoir plus](#)

Samedi 25 juin : Feux de Garonne, route du bord de l'eau, accès par le chemin de

PLAQUETTE

- Téléchargez la plaquette
- Voir l'agenda

Accès à l'agenda des manifestations sur le territoire intercommunal sur trois mois

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

La réflexion sur une évolution des statuts en matière de voirie

La commission en charge du dossier a travaillé tout au long de l'année 2010.

La Vice-présidente en charge de la commission a présenté les résultats de l'étude financière réalisée par la commission aux membres du Bureau communautaire au mois d'Octobre 2010.

A été envisagée l'inscription au budget d'un emprunt permettant de financer plusieurs tranches de travaux de réfection de voies d'intérêt communautaire sur une période de 3 ans.

CONTACTS

**Communauté de Communes
des Portes de l'Entre-deux-Mers**

51, Chemin du Port de l'Homme - BP44
33360 LATRESNE

Tél: 05 56 20 83 60 Fax: 05 56 21 72 64

Courriel : contact@cdc-portesentredeuxmers.fr

Site internet : www.cdc-portesentredeuxmers.fr